

**Société canadienne de la sclérose en plaques –
Fondation Brain Canada - Biogen**
Plateforme de soutien partagé et subvention d'équipe
Étude de cohorte relative à la progression de la SP
Appel de propositions

À propos de la Société canadienne de la sclérose en plaques

La sclérose en plaques est une maladie typiquement canadienne. En effet, 100 000 personnes en sont atteintes dans notre pays. La Société canadienne de la sclérose en plaques offre des services aux personnes atteintes de SP et à leurs familles et subventionne la recherche dont l'objectif est la découverte de la cause et du remède de cette maladie. Elle compte 17 000 membres et s'avère le seul organisme national bénévole du Canada à soutenir à la fois la recherche et un programme de services destinés aux personnes touchées par la SP. Depuis sa fondation en 1948, la Société de la SP a été soutenue par les dons de dizaines de milliers de personnes, d'entreprises et de fondations de toutes les régions du Canada. Elle ne reçoit pratiquement aucune aide financière de la part du gouvernement.

Depuis 1948, la Société de la SP a alloué plus de 150 millions de dollars à des projets de recherche visant l'approfondissement des connaissances sur la SP et la découverte de nouveaux traitements et d'un remède contre cette maladie. La Société de la SP est dirigée par un conseil d'administration national formé de 14 bénévoles élus annuellement. Elle compte sept divisions régionales et plus de 90 sections locales qui mènent leurs activités et offrent de nombreux services à l'échelle de leur collectivité. Quelque 1 500 bénévoles siègent aux divers conseils d'administration et comités nationaux, divisionnaires et locaux de la Société de la SP. On estime à 13 500 le nombre d'hommes et de femmes qui œuvrent bénévolement au sein de la Société de la SP dans le cadre de programmes de services, d'événements de collecte de fonds, de campagnes de sensibilisation du public et d'activités de défense des droits et des intérêts.

À propos de la Fondation Brain Canada

La Fondation Brain Canada est un organisme sans but lucratif national qui encourage et soutient l'excellence, l'innovation et le changement de paradigmes dans le domaine de la recherche sur le cerveau au Canada. Voilà plus d'une décennie que la Fondation Brain Canada plaide pour que le cerveau soit considéré comme un système unique et complexe, présentant des similitudes pour l'ensemble des troubles neurologiques, des maladies mentales et de la toxicomanie, ainsi que des lésions du cerveau et de la moelle épinière. Considérer le cerveau comme un seul système suscite le besoin d'une plus grande collaboration entre les disciplines et les institutions, et d'une façon plus intelligente d'investir dans la recherche axée sur les résultats dont bénéficieront les patients et leurs familles.

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau est un partenariat public-privé entre Santé Canada et la Fondation Brain Canada dont l'objectif est d'encourager les Canadiens à investir davantage dans la recherche sur le cerveau et de maximiser l'impact et l'efficacité de ces investissements. Brain Canada s'est engagée à recueillir 120 millions de dollars auprès de donateurs privés et de sources non gouvernementales, et un montant équivalent dollar pour dollar aux dons ainsi amassés sera versé par le gouvernement du Canada. Le Fonds permet d'appuyer « les travaux des meilleurs chercheurs en science neurologique au Canada,

favorisant la recherche concertée et accélérant les découvertes afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des Canadiens qui souffrent de troubles neurologiques ».

À propos de Biogen Canada Inc

À la pointe de la science et de la médecine, Biogen met au point et distribue dans le monde entier des médicaments dont bénéficient les personnes aux prises avec une maladie neurologique ou neurodégénérative grave. Fondée en 1978, Biogen fut l'une des premières sociétés de biotechnologie indépendantes à voir le jour. Aujourd'hui, elle possède la plus vaste gamme de produits consacrés à la sclérose en plaques, commercialise le seul médicament homologué pour le traitement de la maladie d'Aran-Duchenne et est un chef de file dans la recherche sur certaines affections neurologiques, dont la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson et la sclérose latérale amyotrophique (ALS). S'appuyant sur son savoir-faire dans le domaine des produits biologiques, Biogen fabrique et commercialise également des médicaments biosimilaires mis au point à partir de produits biologiques d'avant-garde.

JUSTIFICATION

Pour les personnes aux prises avec la sclérose en plaques (SP), il est impératif que des traitements capables de freiner et de renverser la progression de la SP soient mis au point rapidement. Or, pour être en mesure de répondre à ce besoin urgent, les chercheurs doivent d'abord comprendre les raisons et les mécanismes sous-jacents de la progression de cette maladie. Les études prospectives et rétrospectives de type longitudinal permettent justement aux chercheurs de se pencher sur l'évolution d'une maladie au fil du temps et de recueillir des données biologiques et économiques de premier plan de même que de l'information sur les soins de santé et d'autres renseignements concrets. Comme la SP est une maladie chronique évolutive, la meilleure façon d'en accroître la compréhension et d'en savoir plus sur sa progression consiste à former une cohorte canadienne unique en son genre dont le suivi permettra aux chercheurs de résoudre d'importantes questions : « Pourquoi la SP progresse-t-elle chez certaines personnes? Quel est l'impact de cette progression sur les symptômes physiques éprouvés; l'observance des traitements et l'effet de ces derniers; les chances d'obtenir un emploi et la capacité de participer de façon significative à la vie de la collectivité; et le système de soins de santé? » Ultimement, les données rassemblées permettront d'influer sur la prise en charge de toutes les formes de SP et favoriseront la mise au point de solutions qui contribueront à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de SP. L'ensemble du projet servira quant à lui de ressource et de modèle pour l'étude d'autres maladies neurologiques.

Au cours des dernières années, plusieurs pays (notamment l'Allemagne, les États-Unis, la Suisse et les Pays-Bas) ont mis sur pied des études de cohortes auxquelles participent des personnes aux prises avec la SP ou qui sont à risque d'être atteintes de cette maladie. Grâce à ces études, des données sur la santé sont recueillies dans le but de permettre aux chercheurs d'en savoir plus sur les mécanismes qui sous-tendent l'apparition de la SP et sur les façons optimales de traiter cette maladie. Ces travaux procurent également de l'information précieuse qui contribuera à l'approfondissement des connaissances sur la cause, l'évolution et le pronostic de la sclérose en plaques. Ils répondront par ailleurs à un besoin et un intérêt croissants de mesurer l'impact réel de cette maladie sur l'utilisation des ressources en santé, l'emploi et tous les aspects de la vie pouvant être concernés.

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Société de la SP), la Fondation Brain Canada et Biogen sont heureuses d'annoncer la mise sur pied d'une nouvelle initiative de recherche qui aura pour objectif l'étude de la progression de la SP chez des personnes du Canada atteintes de cette maladie. Cette approche multipartenariale constitue une façon novatrice de soutenir la recherche sur la SP et a pour but la création d'une cohorte nationale de personnes atteintes de SP. L'objectif ultime de cette offre de financement consiste en la mise en place d'un outil en libre accès destiné à stimuler la recherche sur la SP au Canada, dont pourront tirer profit les personnes aux prises avec la SP, les chercheurs et les cliniciens, et à servir de ressource et de modèle pour l'étude d'autres maladies neurologiques.

INFORMATION DÉTAILLÉE RELATIVE À LA SUBVENTION

Le présent appel de propositions vise la création d'une équipe de chercheurs qui aura pour mandat 1) de concevoir une étude exhaustive sur la SP au Canada, 2) de démontrer la faisabilité de la réalisation d'études rétrospectives et prospectives échelonnées sur une période de temps qui permettront de répondre aux importantes questions en lien avec la progression de la SP, et 3) d'élaborer les infrastructures et les protocoles requis.

Le concours se déroulera en deux étapes :

- **Subvention de planification.** Les équipes de chercheurs devront d'abord soumettre une lettre d'intention visant l'obtention d'une subvention de planification, qui leur permettra de procéder à l'élaboration de leur demande détaillée. La subvention de planification peut atteindre un montant de **250 000 \$ CA** pour cinq mois. Les versements seront effectués suivant la remise des rapports d'étapes. Si plus d'une équipe est invitée à fournir une demande détaillée, le montant de la subvention sera divisé entre les équipes sélectionnées.

La subvention de planification procurera à l'équipe concernée (ou aux équipes concernées) les ressources nécessaires à l'établissement d'une équipe de chercheurs, qui travailleront en collaboration pour concevoir l'étude et procéder à une analyse des ressources existantes qui pourraient être utiles à la formation de la cohorte. On prévoit que la subvention de planification permettra également à l'équipe (ou aux équipes) de rédiger des protocoles normalisés, d'évaluer l'infrastructure de bases de données, d'élaborer un plan de travail et un budget, de déterminer la structure de gouvernance de l'équipe de chercheurs et du projet, d'amorcer l'évaluation des protocoles, au besoin, de tenir des rencontres réunissant l'équipe de chercheurs et d'embaucher du personnel de soutien en vue de l'élaboration de la demande détaillée exigée à la seconde étape du concours. Les études proposées doivent s'appuyer sur les résultats d'études au cours desquelles un suivi à long terme de participants a été effectué, de même que sur les connaissances acquises jusqu'ici sur la SP. Les chercheurs doivent éviter de reproduire des travaux de recherche déjà réalisés ou en cours. Ils doivent par ailleurs viser à intégrer des ressources existantes.

- **Demande de subvention détaillée.** La deuxième étape du concours consiste en la soumission d'une demande de subvention détaillée, laquelle devra démontrer la capacité de l'équipe (ou des équipes) de former une cohorte de personnes atteintes de SP, de recueillir des données auprès de cette cohorte à l'aide d'une base de données appropriée ou des

infrastructures nécessaires et de commencer à répondre aux questions soulevées à l'occasion de cette étude, en lien avec la progression de la SP. Une seule équipe, dont les membres seront rattachés à divers centres répartis au Canada, se verra attribuer la subvention de **6 590 000 \$ CA**, pour une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans (des fonds supplémentaires pourraient être versés à l'équipe sélectionnée en fonction des partenaires additionnels).

L'équipe sélectionnée élaborera une étude de cohorte qui pourra ultimement permettre aux chercheurs de répondre à une ou à plusieurs des questions clés en lien avec chacun des domaines de recherche suivants :

- **Premier domaine de recherche – mécanismes sous-jacents de la progression de la SP**
 - Quels sont les mécanismes pathophysiologiques à l'origine de la progression de la SP, et quels sont ceux qui, au contraire, empêchent la maladie d'évoluer?
 - Quels sont les facteurs pathophysiologiques qui font en sorte que la SP progresse chez certaines personnes ou qu'elle reste stable chez d'autres?
 - Quels sont certains des mécanismes qui ont un effet protecteur contre la neurodégénérescence? Comment peut-on en tirer profit, et pourquoi ces mécanismes flanchent-ils lorsque la maladie progresse?
- **Deuxième domaine de recherche – traitements/données concrètes**
 - Le diagnostic précoce et les stratégies préventives permettent-ils d'atténuer le risque de transition vers une forme progressive de la SP ou d'améliorer le pronostic quant au degré d'incapacité, et, dans l'affirmative, dans quelle mesure?
 - Quels sont les effets sur la vitesse de progression de la SP d'un traitement précoce par agent modificateur de l'évolution de la maladie par rapport à un traitement tardif avec le même type de médicament?
 - Comment les médicaments modificateurs de l'évolution de la SP actuellement homologués se comparent-ils en ce qui concerne le ralentissement de la transition de la SP cyclique à la SP progressive secondaire?
- **Troisième domaine de recherche – impact**
 - Quels sont les principaux facteurs de qualité de vie liée à la santé des personnes atteintes de SP progressive ou à risque de présenter une forme progressive de SP, et comment peut-on intégrer ces facteurs dans une stratégie globale de soins?
 - Quelles sont les répercussions socioéconomiques et sociétales de la progression de la SP sur les personnes atteintes de SP et leur famille, le niveau d'études, l'emploi, les coûts liés à la productivité, les coûts de l'aide sociale et de l'invalidité de longue durée, etc.?
 - Quelles approches et quelles mesures sont les plus utiles pour les personnes chez qui la SP évolue en ce qui a trait à leur autonomie en matière de santé ou aux décisions prises conjointement avec leurs fournisseurs de soins?

Le financement de cette initiative par la Société de la SP, la Fondation Brain Canada et Biogen est pour une période déterminée. Au cours de cette période, l'équipe sélectionnée devra se pencher sur les façons de poursuivre cette étude à long terme grâce à l'apport financier d'autres sources. Ils devront également élaborer un modèle opérationnel préliminaire qui comprendra toutes les sources possibles de revenu, comme des frais d'accès aux données.

ADMISSIBILITÉ

Peuvent participer au concours dont il est ici question des équipes composées d'au moins trois chercheurs titulaires d'un diplôme de médecine (M.D.) ou d'un diplôme de troisième cycle (Ph. D.) ou l'équivalent, dont chacun occupe un poste dans une université (enseignement ou recherche) et mène des travaux de recherche dans un établissement canadien reconnu.

A. Chercheurs participant à l'étude

Le chercheur principal (CP) assume la direction scientifique de l'étude et les responsabilités administratives inhérentes à celle-ci et supervise les activités des collaborateurs. Le CP n'est pas tenu d'être un citoyen canadien. Il doit être un chercheur établi, hautement qualifié, doté d'une expérience appropriée en administration et en leadership et possédant l'autorité requise pour gérer les activités liées à la subvention.

Les cochercheurs principaux (CCP) ont pour responsabilité de superviser les activités liées à l'étude qui se dérouleront au sein du centre de recherche auquel ils sont affiliés; ces activités peuvent comprendre le recrutement de participants, la collecte de données ainsi que des activités relevant d'un des trois domaines de recherche mentionnés précédemment. Les CCP doivent répondre aux critères d'admissibilité applicables au chercheur principal, et chacun d'eux doit être un clinicien ou un scientifique établi, faisant preuve de leadership et possédant de l'expérience dans l'administration de travaux de recherche.

L'équipe de recherche peut aussi comprendre des collaborateurs qui détiennent des connaissances spécialisées nécessaires à la conduite de l'étude proposée (il peut s'agir, entre autres, de personnes offrant l'accès à des services d'analyse statistique ou à une formation relative à une technique spécialisée). Les collaborateurs n'ont pas à participer de façon directe aux activités prévues dans le cadre de l'étude proposée. Ils peuvent aussi être de l'extérieur du Canada.

Les fonds attribués seront administrés par les établissements canadiens où le CP et les CCP mènent leurs activités ou auxquels ils sont affiliés.

On encourage les équipes de recherche à s'adjoindre des chercheurs à l'œuvre à tous les niveaux d'études, ainsi que des spécialistes des neurosciences et des chercheurs issus d'autres domaines, disposés à mettre à contribution leurs connaissances dans le cadre de l'étude proposée en lien avec la SP.

B. Centres de recherche participants

L'étude de cohorte devra se dérouler dans au moins trois centres de recherche universitaires canadiens, et le recrutement de participants devra idéalement s'effectuer dans au moins deux

provinces. L'un des ministères du gouvernement de l'Alberta a manifesté son intention de contribuer au financement de l'initiative en question; les équipes intéressées sont donc invitées à s'adjoindre des chercheurs à l'œuvre en Alberta ou à s'allier avec des centres de recherches établis dans cette province.

Pour obtenir de l'information au sujet des critères d'admissibilité, les chercheurs sont invités à communiquer avec la Dre Karen Lee (msresearchgrants@mssociety.ca) avant de soumettre leur demande.

LETTRE D'INTENTION POUR L'OBTENTION D'UNE SUBVENTION DE PLANIFICATION

Les objectifs de la subvention de planification sont les suivants :

- Procurer le fonds de démarrage nécessaire à la conception et à la planification d'une stratégie concurrentielle ainsi qu'à l'élaboration d'une proposition de recherche coopérative en vue de la soumission d'une demande détaillée.
- Financer la formation d'une nouvelle équipe de recherche et la planification des activités de celle-ci.

Pour susciter un avis favorable, une lettre d'intention doit démontrer que les chercheurs candidats prévoient les mesures suivantes en lien avec leur proposition de recherche :

- Former une équipe de recherche multidisciplinaire, ce qui implique notamment la tenue de séances de planification en personne.
- Recruter ou subventionner une personne qui assumera temporairement le rôle de coordonnateur ou de chef de projet et qui aura pour responsabilité de gérer les processus de planification et de mise en œuvre.
- Élaborer un plan de faisabilité et de mise en œuvre (décrivant notamment les ressources et les compétences nécessaires, l'échéancier et les résultats attendus, ainsi que des mesures à appliquer en cas de retard dans l'obtention des résultats ou advenant un événement compromettant le plan établi et la capacité de l'équipe à mener l'étude).
- Repérer les infrastructures existantes qui sous-tendent les plateformes de données, les banques de tissus biologiques et d'autres ressources qui pourraient être utilisées ou mises à contribution lors de la constitution et du développement de la cohorte.
- Établir toutes les grandes lignes de l'étude et la façon dont l'équipe abordera, dans chacun des trois domaines mentionnés précédemment, l'une des questions formulées dans le présent appel de propositions.

Toute lettre d'intention qui sera soumise devra comprendre les éléments décrits ci-après (veuillez vous reporter aux [lignes directrices](#) relatives à la soumission d'une proposition de recherche dans le cadre du présent appel de propositions pour en savoir plus sur **TOUS** les documents et renseignements requis) :

- **Plan de recherche**
 - Le candidat doit exposer les objectifs de son projet de recherche global, y compris l'hypothèse et les questions scientifiques faisant l'objet de sa proposition de recherche,

- en particulier en ce qui a trait aux trois domaines de recherche mentionnés précédemment.
- Le candidat et son équipe doivent fournir une évaluation de la faisabilité de l'étude qui, d'une part, déterminera la méthodologie employée pour la collecte de données (types de données, méthodes de collecte de données, fréquence, etc.) et qui, d'autre part, permettra d'établir la taille de la cohorte à l'étude en vue de l'obtention de résultats statistiquement significatifs. Ils doivent aussi décrire la fiabilité et la validité de ces données quant aux questions scientifiques générales formulées dans la proposition de recherche. Le candidat et son équipe doivent établir le concept global de l'étude et définir les critères d'évaluation de celle-ci. Les données collectées peuvent comprendre des résultats d'imagerie, des évaluations immunologiques, des analyses génétiques, des résultats déclarés par les participants à l'étude ainsi que d'autres biomarqueurs. Il importe de prendre en considération les données rétrospectives disponibles et la nature prospective de l'étude. Ce sont les données rétrospectives qui guideront le travail prospectif des chercheurs. Il n'est pas escompté que l'étude permettra d'identifier tous les biomarqueurs de la progression de la maladie sur les plans clinique, immunologique et génétique, de même qu'au chapitre de l'imagerie. Toutefois, le candidat devra envisager une démarche qui aura de fortes chances d'aboutir à un modèle de recherche durable, car seul un suivi effectué sur une longue période auprès de gens atteints de SP permettra de définir des variables associées à la progression de cette maladie.
 - Le candidat doit exposer la stratégie globale envisagée quant à la façon dont son équipe cherchera à définir et à constituer une cohorte suffisamment vaste de personnes atteintes de SP, cohorte qui fera l'objet d'un suivi à long terme et dont l'étude permettra de répondre aux questions scientifiques posées à l'occasion de l'appel de propositions dont il est ici question.
- **Intégration de données**
 - Le candidat doit fournir un aperçu préliminaire de la façon dont l'étude contribuera à optimiser des infrastructures et plateformes existantes – y compris des études de cohorte canadiennes ou internationales – sans toutefois faire double emploi avec celles-ci. Autrement, il peut fournir de l'information sur la manière dont l'étude tirera parti de plateformes de données et d'échantillons biologiques issues d'autres études, sur la façon dont elle optimisera l'utilisation de fonds provenant d'autres sources ou sur celle dont elle s'harmonisera avec d'autres travaux de recherche pour que soit maintenue la cohorte envisagée. Autre point important, cet aperçu préliminaire devrait exposer la manière dont seront intégrés des enseignements clés tirés d'autres travaux de recherche.
 - Doit aussi être fourni un aperçu de la façon dont la collecte de données sera harmonisée d'un centre de recherche à l'autre, notamment en ce qui concerne la normalisation des données d'IRM qui seront recueillies.
 - Le candidat est également tenu de donner de l'information sur les infrastructures prévues pour la collecte de données, les méthodes d'intégration des données, l'harmonisation des systèmes de technologie de l'information et la protection de la vie privée.

- **Administration, gouvernance et échéances**
 - Une première description de la structure du projet de recherche doit appuyer le plan de recherche.
 - La structure de l'équipe de recherche, la liste des membres de l'équipe et une description des rôles de chacun d'eux doivent être fournies.
 - Sont également exigées une description préliminaire des centres de recherche participants ainsi que de l'information sur la manière dont d'autres centres pourraient se joindre à ces derniers au fur et à mesure que progressera l'étude de cohorte.
 - Le candidat doit décrire ses approches en matière de communications et de diffusion de l'information entre les membres de l'équipe et les différents centres de recherche participants.
 - Il doit aussi fournir la liste des étapes clés et des échéances prévues pour les travaux de recherche qui se dérouleront pendant la durée de la subvention de planification.
 - Il importe également de décrire la façon dont les personnes atteintes de SP contribueront à la conception de l'étude, à l'apport d'information et à la structure de gouvernance adoptée par l'équipe.
- **Budget**

Pour qu'une demande soit considérée comme complète, le candidat concerné doit fournir une description du budget de l'étude indiquant dans le détail la façon dont l'équipe de recherche dépensera les fonds accordés dans le cadre de la subvention de planification.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES DEMANDES DE SUBVENTION DE PLANIFICATION

Plan de recherche : impact et importance de la recherche à long terme

- La proposition de recherche présente-t-elle un caractère original et pertinent et offre-t-elle la possibilité d'approfondir les connaissances sur la progression de la SP?
- Quels sont les points forts et les faiblesses du plan de recherche proposé? Les objectifs, méthodes et résultats visés sont-ils conformes aux buts exposés dans le présent appel de propositions?
- Les candidats se proposent-ils d'apporter des réponses aux questions précises posées relativement à la progression de la maladie dans le cadre du présent appel de propositions?
- L'approche théorique ou le cadre de travail qui sous-tendent le plan de recherche sont-ils appropriés? Les candidats ont-ils démontré leur capacité à établir un modèle de recherche valable au stade de la planification?
- Les candidats ont-ils pris en considération le concept potentiel de l'étude de cohorte, y compris les types de données à collecter ainsi que les méthodes à employer au chapitre de la collecte de données et de la description de l'échantillon de population concerné?
- En établissant le concept de l'étude proposée, les candidats ont-ils pris en considération la collecte de données rétrospectives ainsi que celle de données prospectives?

- Le budget prévu est-il approprié et rend-il bien compte de la façon dont les fonds accordés seront affectés durant la phase de planification?

Gouvernance et administration : faisabilité de l'étude et capacités de l'équipe de recherche

- Les candidats ont-ils fourni de l'information détaillée sur les membres de l'équipe de recherche et sur la structure organisationnelle du réseau de chercheurs, y compris la répartition des responsabilités, la participation de collaborateurs ainsi que la façon dont chacun des membres de l'équipe prendra part aux activités de planification?
- Quels sont le niveau d'expertise et les capacités de chacun des membres de l'équipe? Ces derniers détiennent-ils les connaissances, l'expérience et les compétences techniques qui leur permettront de remplir leur rôle respectif dans le cadre de l'étude de cohorte?
- L'équipe de recherche possède-t-elle l'expérience nécessaire en matière d'études coopératives multicentriques de grande envergure ainsi qu'au chapitre de la collecte de données prospectives ou rétrospectives?
- Qu'en est-il de la qualité, de la quantité et de l'importance des expériences antérieures des membres de l'équipe, notamment en ce qui a trait à la publication de leurs résultats de recherche, à leurs aptitudes créatives et à leur capacité à soutenir le chercheur principal?

Planification et élaboration : prévisions quant à l'avenir de la cohorte

- Une contribution suffisante de la part des personnes touchées par la SP a-t-elle été proposée lors de l'étape de planification? Les connaissances qui seront acquises pourront-elles servir au développement ultérieur de la cohorte?
- L'intégration des données dans tous les centres de recherche a-t-elle été envisagée, et l'intention de développer ce concept plus avant a-t-elle été démontrée au cours de l'étape de planification?
- A-t-on démontré de façon claire l'intention de recourir aux plateformes existantes?
- Les candidats ont-ils procédé à une analyse approfondie des cohortes existantes qui pourraient être prises en considération en vue d'une possible intégration? Le modèle proposé reproduira-t-il des modèles existants?
- Les candidats ont-ils envisagé la viabilité à long terme de la cohorte?

Réalisation : capacité de respecter l'échéancier prévu

- A-t-on convenu d'un processus de recrutement des participants? Les délais prévus sont-ils suffisants?
- Les candidats ont-ils pensé aux mesures à prendre en cas d'imprévus?

CALENDRIER

- **15 mars 2017** : Lancement de l'appel de propositions et début de la période de soumission des lettres d'intention
- **8 mai 2017 à 16 h 00 HAE** : Fin de la période de soumission des lettres d'intention
- **1^{er} juin 2017** : Annonce des titulaires de la subvention de planification
- **1^{er} novembre 2017 à 16 h 00 HAE** : Fin de la période de soumission des demandes détaillées
- **Décembre 2017** : Examen des demandes et envoi de commentaires aux candidats pour révision
- **Janvier 2018** : Annonce des titulaires de la subvention d'équipe
- **Février 2018** : Début de la période de financement (au plus tôt)

RESSOURCES ADDITIONNELLES

- [Registres et cohortes de personnes atteintes de SP : recommandations pour en optimiser l'impact](#) (en anglais seulement)

COORDONNÉES

Veillez faire parvenir vos questions à :
Dre Karen Lee, vice-présidente de la recherche
Société canadienne de la sclérose en plaques
250, rue Dundas Ouest, bureau 500
Toronto (Ontario) M5T 2Z5
Tél. : 416 967-3024
Courriel : msresearchgrants@mssociety.ca